

L'art de résumer un texte

François Lentz

Numéro 145, printemps 2007

D'une pierre trois coups. Intégrer les trois compétences en français

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/47313ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lentz, F. (2007). L'art de résumer un texte. *Québec français*, (145), 66–69.

L'art de résumer un texte

par François Lentz*



Comme le déclare Godelieve De Koninck¹, le résumé de texte est une pratique langagière complexe. Au carrefour de la lecture et de l'écriture, cette pratique requiert à la fois analyse et synthèse ; elle fait également appel au raisonnement, à la rigueur intellectuelle et au sens critique. Plus spécifiquement, le résumé nécessite une compréhension fine du message du texte-source et donne lieu à « une contraction de l'information pour n'en retenir que l'essentiel, ainsi qu'à une reformulation écrite, cohérente et respectueuse

du contenu et de la forme du texte à résumer ».

Plus largement, il est concevable d'envisager la pratique résumante comme une activité de résolution de problème : il s'agit en effet de « saisir la pensée d'un auteur, se l'approprier, la traiter puis la réécrire de façon succincte ». Apprendre à résumer, c'est donc apprendre à traiter l'information, de manière à ce qu'elle puisse être condensée et réutilisée. À ce titre, la compétence à résumer un texte est aussi, à bien des égards, une compétence méthodologique.

Le résumé de texte : un objet d'apprentissage

Apprendre à rédiger des résumés de texte ne saurait se réduire à en rédiger. Il faut également mettre en place, sur la pratique elle-même, une saisie à la fois plus large et plus fondamentale, qui permet, d'une part de circonscrire l'objet d'apprentissage que constitue le résumé de texte, d'autre part de cerner la démarche méthodologique qui sous-tend la pratique résumante.

Les pratiques successives du résumé de texte, orientées vers l'amélioration des textes produits, gagnent à s'accompagner de mises à distance régulières, qui permettent de dégager et de nommer les caractéristiques du résumé, envisagé alors, non plus comme une pratique à parfaire, mais comme un objet d'apprentissage à caractériser. C'est ainsi que se construisent progressivement des critères qui permettent d'appréhender la qualité d'un résumé de texte. Le schéma 1 en est une représentation visuelle.

Ces critères ont une triple fonction :

- ils orientent la rédaction de la première version d'un résumé de texte ;
- ils servent de points d'ancrage pour l'amélioration de cette première version ;
- ils constituent des références à partir desquelles sera porté un jugement sommatif sur la version considérée comme finale d'un résumé de texte.

Le résumé de texte : une démarche méthodologique

La pratique résumante gagne, elle aussi, à être explicitée, dans son ensemble comme dans ses étapes : dans cette perspective, des pauses méthodologiques, insérées dans les pratiques successives du résumé de texte, permettent d'explicitier et d'affiner progressivement la démarche qui sous-tend la pratique résumante. Voici un exemple (schéma 2) d'une fiche synthèse, présentant cette démarche².

Schéma 1

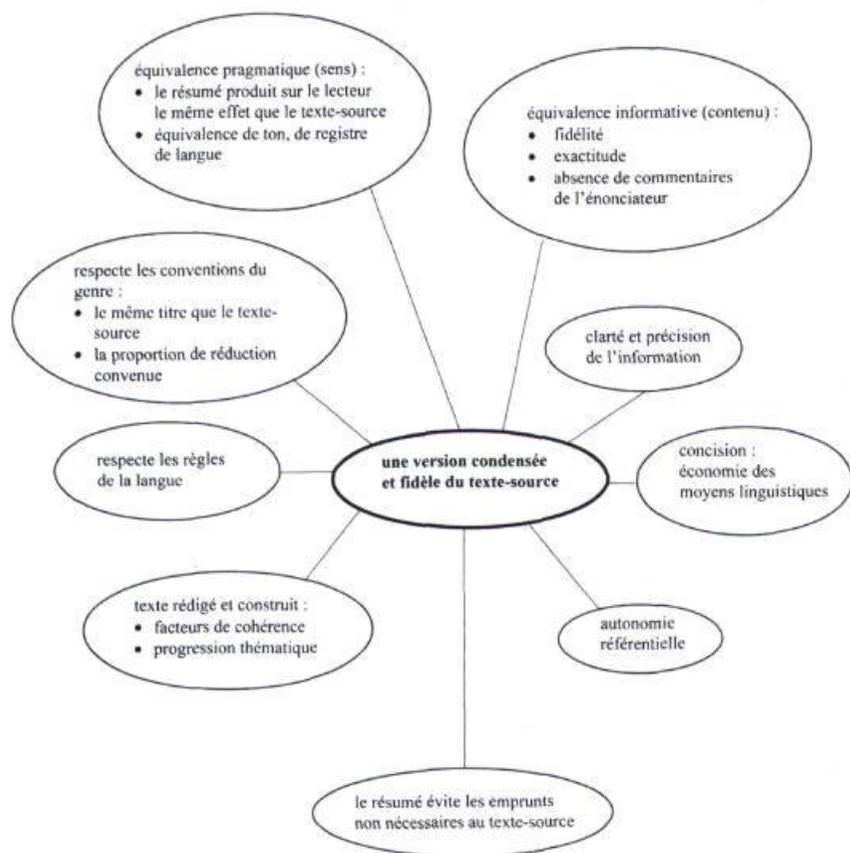
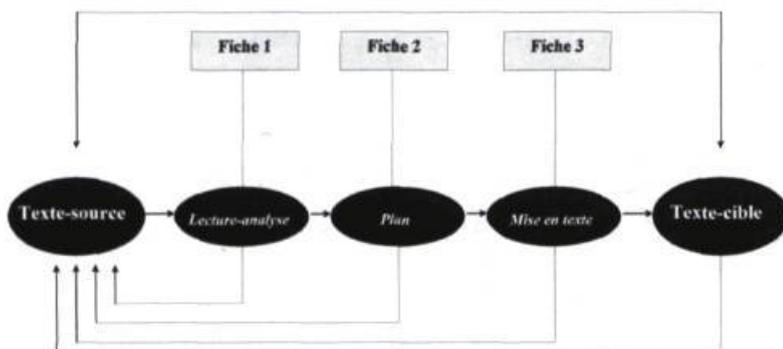


Schéma 2 RÉDACTION D'UN RÉSUMÉ : DU TEXTE-SOURCE AU TEXTE-CIBLE

une équivalence informative : le texte-cible doit restituer l'essentiel du contenu du texte-source

une équivalence pragmatique : le texte-cible doit produire sur le lecteur le même effet que le texte-source



un processus récursif : le texte-source comme instance de régulation des étapes de la rédaction du résumé

ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE DE RÉDACTION

- Vérifier la pertinence des stratégies mises en œuvre
- Dégager les habiletés et les difficultés à résumer
- Trouver les causes des difficultés à résumer et les solutions appropriées

FICHE 1 LECTURE-ANALYSE

1 Formuler des hypothèses sur le type de texte et son sujet

à partir du titre, des données de production du texte et de tout autre indice se détachant à un premier coup d'œil sur le texte (exemples : illustration, graphique, schéma, surtitre, sous-titre, intertitre, etc.)

2 Survoler le texte pour en saisir le sens global et l'organisation générale :

- mettre en évidence la macro-organisation du texte en s'appuyant sur les lieux stratégiques du texte : introduction, conclusion, début et fin des paragraphes (où apparaissent souvent les idées principales et les marques d'organisation du texte) ;
- dégager le sens global du texte, sa structure et l'intention de l'auteur.

3 Filtrer l'information : sélectionner l'essentiel

- mettre en évidence (dégager ou formuler) les idées-maîtresses ;
- dégager les mots-clés, les champs lexicaux, les formules significatives ;
- dégager les opérations discursives mises en jeu dans le texte (exemples : expliquer, analyser, argumenter) ;
- mettre en évidence certains facteurs de cohérence textuelle : marqueurs de relation et organisateurs textuels, paraphrases contextuelles, phénomènes de structuration textuelle, phrases ou expressions ou mots qui reformulent de façon condensée des éléments déjà énoncés ;
- reconnaître les énumérations et les réduire à leur élément le plus caractéristique ;
- reconnaître les exemples et les réduire à leur dimension générique ;

- éliminer les redites, les insistances et les exemples qui illustrent des éléments déjà développés ;
- distinguer, au besoin, les discours rapportés.

4 Déterminer l'effet du texte

- dégager le ton du texte, le registre de langue utilisé ;
- dégager les moyens linguistiques et discursifs utilisés par l'auteur pour mettre en œuvre son intention de communication ;
- affiner, au besoin, la mise en évidence de l'intention de l'auteur.

FICHE 2 PLAN

5 Élaborer le plan du texte

- assembler les informations essentielles du texte-source en les regroupant selon l'ordre du texte-source ou en les repositionnant selon un autre ordre approprié ;
- reformuler de façon concise les informations retenues ;
- représenter schématiquement les articulations du texte et la hiérarchisation de son contenu.

6 Évaluer la fidélité au texte

- vérifier la présence de tous les éléments essentiels du texte et l'absence d'éléments accessoires ;
- vérifier si l'organisation du plan rend compte de la structuration du texte ;
- vérifier si le plan illustre clairement la hiérarchisation des informations et s'il est suffisamment clair, fidèle au texte-source et complet pour servir de point de départ au résumé.

FICHE 3 MISE EN TEXTE

7 Rédiger et réviser le résumé

- en tenant compte du travail effectué de la lecture-analyse et du plan élaboré ;
- en utilisant les ressources langagières appropriées ;
- en respectant les contraintes de la langue.

8 Rédiger le résumé

- mettre en texte les informations présentées dans le plan :*
- utiliser des termes concis et des structures syntaxiques qui témoignent d'un souci de l'économie des moyens linguistiques ;
 - marquer l'articulation, la cohérence et la progression du texte ;
 - adopter un ton et un registre de langue, équivalents à ceux du texte-source.

effacer sa présence en tant qu'énonciateur :

- adopter le point de vue de l'auteur du texte-source (éviter les expressions telles que « l'auteur pense que ») ;
- éviter les formulations qui révèlent un commentaire ;
- intituler son résumé en citant le titre du texte-source ;
- respecter la proportion de réduction du texte-source telle qu'elle a été établie.

9 Réviser le résumé et vérifier le contenu du résumé

- s'assurer de présenter les éléments essentiels du texte-source selon l'ordre du plan ;
- reconsidérer la précision et la clarté de l'information, la fidélité et l'exactitude par rapport au texte-source ;
- s'assurer que le résumé forme un tout compréhensible indépendamment du texte-source ;



Vérifier la concision du résumé

- éliminer les périphrases, les répétitions, les mots vides, les imprécisions, les ambiguïtés, les digressions ;
- remplacer les énumérations, les exemples par des termes génériques ;
- s'assurer que le résumé évite les emprunts non nécessaires au texte-source.

Vérifier l'organisation du résumé

- assurer la continuité et la progression du résumé :
 - l'ordre et la progression de l'information,
 - l'ajout progressif de l'information,
 - la justesse des mots-substituts.

Vérifier l'impact du résumé

- s'assurer que les choix lexicaux, syntaxiques et stylistiques révèlent un ton équivalent à celui du texte-source ;
- s'assurer que le registre de langue est équivalent à celui du texte-source ;
- s'assurer que le point de vue est constant ;
- s'assurer que le résumé produit sur le lecteur le même effet que le texte-source.

Corriger le résumé en recourant à des méthodes d'autocorrection et en consultant, au besoin, des dictionnaires, une grammaire ou toute autre source d'information

- vérifier que les mots sont employés selon le sens qui leur est accordé et qu'ils appartiennent à la langue française ;
- vérifier que les structures de phrases sont appropriées et les transformer, au besoin, à l'aide des opérations linguistiques : addition, soustraction, déplacement, substitution, transformation ;
- vérifier que les temps des verbes sont utilisés de manière appropriée ;
- vérifier l'utilisation des signes de ponctuation ;
- vérifier l'application des règles de l'orthographe grammaticale ;
- vérifier le respect de l'orthographe lexicale.

Disposer adéquatement le texte du résumé

Cette démarche méthodologique remplit une double fonction :

- pour l'apprenant qui rédige un résumé de texte, elle présente les différentes étapes qui balisent sa tâche d'écriture ; en lui fournissant ces points de repère, elle lui fournit un encadrement méthodologique ;
- parallèlement, pour l'enseignant, cette démarche constitue un cadre d'intervention pédagogique : celui-ci comprend les divers volets qui articulent le travail pédagogique à mener sur le résumé de texte.

L'oral au service de l'appropriation du résumé de texte

La pratique du résumé mobilise, à de nombreux moments, la communication orale. En voici quelques exemples.

Lorsque les apprenants comparent deux résumés proposés du texte-source, ils sont en interactions orales : en dyades, ils portent un jugement critique sur les deux résumés, ils discutent des formulations proposées, ils reviennent au texte-source, ils évaluent les équivalences informative et pragmatique, etc. ; ensuite, en deux dyades rassemblées, ils présentent le résultat du travail de la première dyade, écoutent, évaluent, pèsent le pour et le contre, confrontent ou négocient, etc.

Les interactions orales sont également présentes lorsque les apprenants apportent des reformulations à des fins d'amélioration à un premier résumé du texte-source : ils proposent des reformulations, les vérifient par un retour au texte-source à des fins de validation, choisissent une reformulation parmi plusieurs possibles et la justifient, apportent

des commentaires sur l'ensemble du résumé reformulé, etc.

En somme, de manière délibérée, les interactions orales sont mises à profit dans la pratique résumante, parce qu'on postule que c'est dans l'interaction langagière sociale que l'apprentissage – ici d'une pratique textuelle spécifique : le résumé du texte – se construit.

L'oral est également présent lorsque les apprenants construisent des critères qui caractérisent l'objet d'apprentissage qu'est le résumé de texte et rendent explicite la démarche méthodologique qui sous-tend sa pratique : il s'agit alors d'un oral que l'on pourrait qualifier de construction de savoirs. Cet oral convoque un matériau linguistique spécifique : celui qui marque la caractérisation, la définition, la description, la précision (on parle alors de l'objet); celui qui marque la mise en œuvre d'opérations intellectuelles et discursives liées à la pratique de l'objet (on parle alors sur l'objet).

Cet oral de construction de savoirs s'accompagne d'un autre, de nature et de fonction plus réflexives. L'apprenant parle alors de sa propre pratique du résumé de texte, la confronte à celle de ses coéquipiers, parle de ses succès, de ses difficultés, des solutions qu'il trouve, de ses progrès. L'apprenant parle alors également des diverses représentations qu'il entretient à propos de la pratique du résumé de texte ; elles aussi se construisent et s'affinent au fur et à mesure des pratiques de résumé de texte.

Bref, l'oral construit ici un rapport à la pratique résumante, que le schéma récapitulatif ci-dessous aide à visualiser.

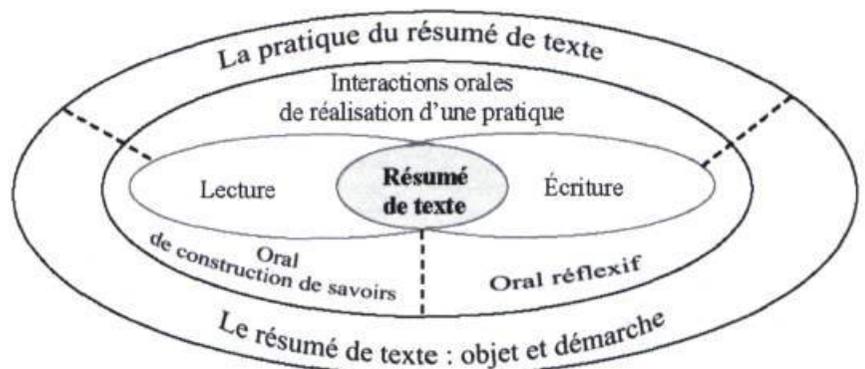


Schéma 3

Conclusion

Pratique transdisciplinaire, le résumé de texte n'est pas seulement, comme l'envisage une certaine tradition scolaire, « un outil de mémorisation ou une pratique essentiellement centrée sur elle-même, consistant à apprendre à résumer et à prouver qu'on sait le faire » ; il présente surtout des fonctions hors de l'univers scolaire : « transmission rapide d'information, outil de communication dans de nombreuses situations sociales ou professionnelles »³. Le résumé de texte met donc en jeu une large maîtrise de la langue.

* Conseiller pédagogique en français, ministère Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba ; Division du Bureau de l'éducation française, Winnipeg (Manitoba).

Notes

- 1 Cette courte section renvoie, pour un bon nombre de ses éléments, aux deux ouvrages de G. De Koninck, *Questionner le résumé, Deuxième cycle du secondaire, Cahier de l'enseignant et Cahier de l'élève*, Montréal, Les Éditions Logiques, 1997. Les deux citations en sont extraites.
- 2 Certains des éléments de cette fiche synthèse sont inspirés, voire cités, des pages 163 à 167 du *Programme d'études, le français, enseignement secondaire*, Québec, ministère de l'Éducation, 1995.
- 3 Beuvelot, R. et al., « Le résumé dans l'enseignement secondaire : compte rendu d'une enquête », dans Charolles, M. et Petitjean, A. (dir.) *L'activité résumante. Le résumé de texte : aspects didactiques*, Metz, Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, 1992.



Pourquoi lire à haute voix en classe et comment le faire ?

par Marie Dupin de Saint-André*, Isabelle Montésinos-Gelet** et Marie-France Morin***

La lecture à haute voix, faite aux élèves du préscolaire et du primaire, comporte plusieurs avantages. D'un côté, elle leur permet de développer leurs habiletés de compréhension. Cette amélioration transparait tant dans une situation de lecture autonome¹, que dans une situation d'écoute d'un texte oralisé par un adulte². De plus, elle constitue un moyen de les amener à développer leur compréhension. En effet, des recherches anglophones ont montré que la lecture à haute voix, à travers la médiation de l'adulte, permet aux élèves d'acquérir de nouveaux mots de vocabulaire, d'être sensibilisés à la structure du récit et d'entrer en contact avec le langage écrit. Ainsi, ils sont amenés à découvrir un langage qui se distingue du langage oral par plusieurs aspects comme la décontextualisation, un registre de langue soutenu, des constructions syntaxiques et un vocabulaire plus complexes.

Comment lire à haute voix aux élèves ?

Lire à haute voix n'est pas une activité magique qui permet d'améliorer spontanément les habiletés des élèves relatives à l'écrit. En effet, dans un numéro précédent de *Québec français*, Monique Noël-Gaudreault soulignait l'importance des interactions lors des lectures à haute voix et présentait les conditions gagnantes pour la mise en place de ces lectures en classe³. À la suite de cet article, nous avons choisi d'explorer plus en détail le déroulement de ces lectures. En ce sens, nous vous proposons quelques pistes, issues de recherches, quant aux interventions à privilégier lors des lectures à haute voix.

Pour qu'une lecture à haute voix soit le plus propice au développement des habiletés de compréhension des élèves, il est essentiel que l'enseignant fasse des interventions avant, pendant et après la lecture. Afin de préparer les élèves à ce type de lecture, il